



CENTRE HOSPITALIER ALEXANDRA LEPEVE

EHPAD « LES CHARMILLES »

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE VIE SOCIALE
DU 25 MARS 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur SZCRUPAK Martin – Directeur EHPAD
Madame WILLEMS Virginie – Cadre Supérieur de Santé
Madame DELACOURT Lucie – Cadre de Santé
Madame SMAGGHE Marlène – Présidente du CVS
Madame PILLER Myriam – Représentante des familles
Monsieur BOHLER Marie Lyne – Représentante des familles
Madame COUVEREUR Janine – Représentante des résidents
Monsieur VANHILLE Henri – Représentant des résidents
Madame SALENGRO Madeleine – Suppléante représentante des résidents
Monsieur VALCKE André – Suppléant représentant des résidents
Madame VANELLE Anne-Sophie – Syndicat CFDT
Madame BRATS Aurélie – Mandataire judiciaire
Monsieur LECOCQ Jérôme – Secrétaire du CVS
Madame SERET Catherine – Adjointe au Maire en charge des seniors
Monsieur DEVAUX Thierry – Directeur Adjoint des services techniques et biomédical
Madame VERLEY Patricia – Vice-présidente VMEH

EXCUSES :

Monsieur BAYOD Samy – Directeur CHD
Monsieur MONTAGNE Jean-François – Adjoint au Maire
Monsieur EL AZOUZI Abdelghani – Médecin coordonnateur
Madame WIART Pascale – Présidente VMEH
Monsieur DESCHAMPS Jean Marc – Représentant des résidents
Madame WOLOSZYN Karine – Chargée de la relation avec les usagers
Madame VERSLYPE Emmanuelle – Coordinatrice de la relation avec les usagers

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CVS du 10/12/2024
2. Informations EHPAD
3. Présentation du livret accueil
4. Questions diverses



1. Approbation du compte rendu du CVS du 10/12/2024

Le compte rendu du conseil de vie sociale du 10 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Informations EHPAD

1 - Mme BOHLER Marie Lyne remplace M. BASTIEN Roland en tant que représentante des familles. Lors des élections 2023, Mme BOHLER était arrivée 3ème ex-æquo.

2 - La Direction a le plaisir de vous annoncer de la prochaine acquisition d'une tablette XXL interactive. L'investissement est réalisé grâce une participation à hauteur de 50% par le Département et 50% par le Centre hospitalier. Elle disposera de nombreuses fonctionnalités afin de distraire nos résidents. (Voir document)

3 - Le Conseil de vie sociale va renouveler en fin d'année 2025 les membres des résidents et les membres des familles.
M. LECOCQ Jérôme se chargera de vous communiquer courant septembre 2025 les modalités des élections.
Les élections des résidents seront organisées sur site avec un bulletin de vote.
Les élections des membres des familles seront organisées par Google Forms.
Une profession de foi sera réclamée pour les candidats des familles.

4 - Des nouvelles bornes WI-FI ont été installées sur la structure qui permettra une meilleure connexion pour les résidents :

Pour accéder au wifi gratuit de l'établissement :

1. Connectez-vous au réseau « Wifi Patient » depuis votre portable, tablette ou ordinateur
2. Renseignez un identifiant et mot de passe de votre choix
3. Cliquez sur « enregistrez-vous »
4. Renseignez votre prénom et votre nom

Nous rappelons que l'utilisation de l'internet est sous la responsabilité du résident

5 - L'artiste peintre « YORI » a réalisé une magnifique fresque sur le secteur Honneur 2



3. Présentation du livret d'accueil

L'EHPAD des CHARMILLES a actualisé son livret d'accueil, il est disponible sur le site <https://www.ch-dunkerque.fr/ehpad/residence-les-charmilles/>

4. Questions diverses

- **Problème voirie**

Une résidente a chuté courant janvier sur l'Avenue de Rosendaël occasionnant des fractures des poignets et côtes cassées.

L'EHPAD a interpellé la mairie le 29 janvier 2025 pour signaler cet incident.
La CUD a pris en compte notre demande : Numéro de signalement 21809.

Intervention de Mme SERET Catherine, qui va de nouveau interpellier M. MONTAGNE sur le problème.

Les arbres sont utiles pour garder de la fraîcheur mais les racines ont également abîmé la voirie. La Ville de Dunkerque favorise dorénavant la plantation d'arbres aux racines verticales afin d'éviter ces problèmes.

- **Remplacement des bancs à l'extérieur**

Mme SMAGGHE interpelle la Direction sur la vétusté des bancs extérieurs. Pouvez-vous les remplacer ou les entretenir ?

Nombre de bancs = 15

Intervention de M. DEVAUX, Directeur adjoint en charge des services techniques et des travaux.

Selon lui, les bancs semblent être dans un bon état mais ils nécessitent un entretien.

M. DEVAUX annonce le lancement d'un projet d'entretien des bancs extérieurs, comprenant nettoyage, décapage et lasure. Ce projet démarrera avant l'été.

Les bancs situés devant l'EHPAD seront rénovés en priorité car très utilisés.

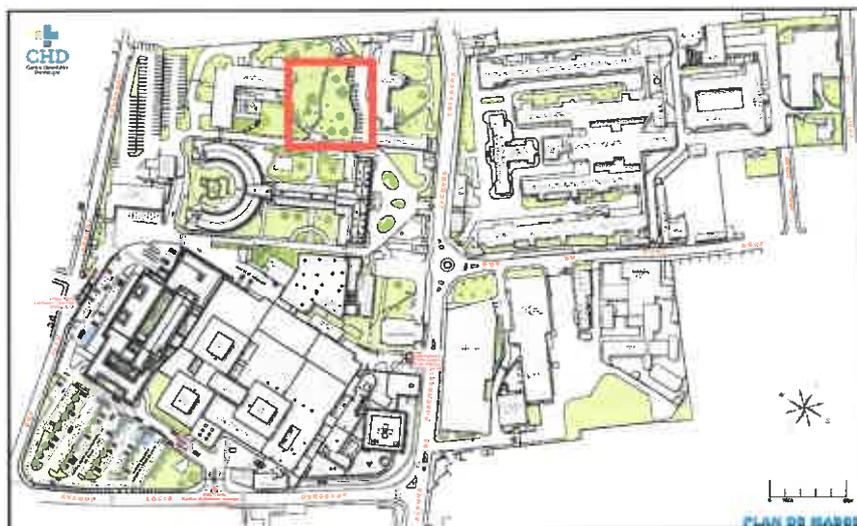
Mme SERET Catherine suggère de mettre des bancs avec accoudoirs.

- **Travaux sur la Pergola**

M. DEVAUX présente les travaux qui ont été réalisés et qui sont prévus cette année (2025) : Création du bâtiment accueillant la nouvelle réanimation (livraison avril 2025) et rénovation du bâtiment Pergola, qui va devenir un lieu de consultations externes en 2026.

Les travaux impactent l'EHPAD en termes de bruit, de poussières et de passage de véhicules. La direction des services techniques et des travaux tient compte de ces désagréments dans l'organisation de ses chantiers et fait en sorte que l'impact soit le plus faible possible pour les résidents et les agents de l'EHPAD.

Afin de permettre le stationnement des patients près des nouveaux bâtiments ainsi créés, les travaux de création d'un parking débuteront cet été à côté de l'EHPAD (en rouge sur le plan ci-dessous).



Le Conseil de Vie Sociale a soulevé plusieurs interrogations :

- Sur le passage de voitures autour du nouveau bâtiment, des résidents et des familles marchant autour de la structure ;
- Sur la protection du jardin des CHARMILLES lors des travaux à venir ;

- Sur la limitation de la vitesse sur l'axe routier menant au nouveau bâtiment Pergola ;
- Sur la bonne signalétique du site.

M. DEVAUX a bien pris en note des remarques et les intégrera dans la réflexion sur l'aménagement du chantier et du projet final.

Des échanges réguliers seront adressés avec le service technique afin de pouvoir informer les familles.

Mme VANELLE représentante syndicale interpelle M. DEVAUX sur le nettoyage des balcons qui sont assez vétustes. M. DEVAUX évaluera la situation et reviendra vers l'EHPAD sur ce sujet.

- **La prestation coiffure**

L'EHPAD a relancé un recrutement en interne d'un coiffeur.

L'EHPAD pourra financer une prestation coiffure pour certains de nos résidents les plus en difficulté.

L'association VMEH a pris en charge une prestation coiffure pour 8 résidents fin décembre 2024. Elle pourra peut-être renouveler sa participation sur l'année 2025 sur demande des tuteurs.

Nous remercions la présidente de l'association, Mme WIART pour cette action au profit de nos résidents.

Suite au courrier envoyé par Mme SMAGGHE le 13 novembre 2024 au proviseur du Lycée GUY DEBEYRE, des élèves sont intervenus :

5 résidents du secteur Honneur 1 et 5 résidents du secteur Couronne 3 ont été coiffés le jeudi 06 mars.

5 résidents sur Couronne ont été pris également pris en charge le lundi 10 mars.

La Direction tient à remercier M. SWITALA, proviseur du Lycée, Mme VROLAND responsable des travaux et Mme SMAGGHE Présidente du CVS pour leur implication.

Mme SMAGGHE va transmettre un courrier de remerciements au proviseur. L'EHPAD espère pouvoir renouveler cette expérience avec les élèves du lycée.

- **Le planning d'activité**

Suite à une demande lors du dernier CVS, nous avons amélioré la présentation du planning d'activité.

L'équipe animation a tenu compte des prérogatives de lecture pour les personnes âgées (Police Arial/20)

Le planning d'activité est affiché sur tous les secteurs sur une grande feuille bleue.

Ce dernier est également adressé aux familles mensuellement.

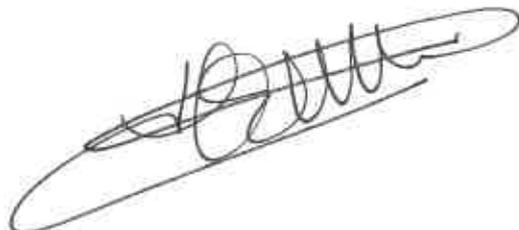
- **La restauration**

Deux membres du CVS ont participé à la commission de restauration du 13 mars 2025.

Les résidents peuvent ainsi, à travers les membres du CVS, donner leur avis sur les repas servis.

Mme SMAGGHE interpelle la Direction sur l'horaire de la préparation des tables qui est beaucoup trop tôt (exemple ce week-end à 16h10). Les familles se sentent obligés de partir. Un rappel sera fait aux hôtelières de bien respecter les horaires.

La Présidente du C.V.S.
MARLENE SMAGGHE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marlene Smagghe', written in a cursive style. The signature is enclosed within a large, horizontal oval shape.